

CLAAP

CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE L'ANCIENNE POSTE

RUE MARIE-ANNE CALAME 5 - 2400 LE LOCLE – 032 933 85 20 – CLAAP@NE.CH



Inscription : Carte membre

Fiche d'inscription du jeune

Informations et contacts membre

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Adresse Mail :
Autres contacts (Facebook, Instagram, etc.) :	Adresse postale :
Date de naissance :	

Le carte membre offre les avantages suivants :

- **L'invitation à un apéro annuel avec tes parents où ils pourront rencontrer toute l'équipe d'animation socioculturelle et découvrir les locaux.**
- **L'accès à la salle +12 durant les accueils, dès tes 12 ans.**
- **Le jour de ton anniversaire, un croc'choc te sera offert !**

Attention la carte membre ne te garantit pas une place réservée pour les activités du CLAAP ! Tu dois t'inscrire via notre site internet aux activités auxquels tu souhaites prendre part, si l'inscription est obligatoire.

Par ma signature j'atteste que je souhaite devenir membre CLAAP, que je m'engage à respecter la charte du CLAAP, ainsi que les indications de l'équipe socioculturelle lorsque je participe à des activités, ateliers ou accueils :

Date :

Signature



Inscription : Carte membre

Fiche d'inscription du représentant·e légal·e

Votre enfant ou l'enfant sous votre responsabilité souhaite obtenir la carte membre du CLAAP. Cette carte permet :

- **L'invitation à un apéro annuel de rencontre avec l'équipe d'animation socioculturelle et de découverte des locaux.**
- L'inscription à la newsletter du CLAAP qui vous annonce les prochaines activités à venir.

Informations et contacts du ou de la représentant·e légal·e:

Nom :	Prénom :
Téléphone : (yc en cas d'urgence)	Adresse Mail :
Adresse postale :	

En autorisant votre enfant ou l'enfant sous votre responsabilité à devenir membre CLAAP vous permettez au CLAAP de :

- D'utiliser des photos où figure votre enfant – avec le consentement oral de ce dernier - dans ses différents supports de communication (site internet, rapports, flyers, affiches, réseaux sociaux).

En cas d'avis défavorable sur ces autorisations, merci de nous en tenir informés dans la partie commentaire ci-dessous.

Attention la carte membre ne garantit pas une place réservée pour les activités du CLAAP !

Votre enfant ou l'enfant sous votre responsabilité doit s'inscrire via notre site internet pour les activités où l'inscription est obligatoire (notamment pour les ateliers du mercredi et nos offres durant les vacances scolaires)

Lors des activités du CLAAP à l'intérieur de nos locaux ou à l'extérieur, les jeunes sont toujours accompagné.e.s par des animateurs ou animatrices socioculturel·le·s employé·e·s par la Ville du Locle. Les conditions et particularités (horaires, lieux, moyens de déplacement, etc.) de nos activités sont annoncées sur notre site internet www.claap.ch. En cas d'absence lors d'une activité sur inscription nous essayons de vous contacter afin de vous tenir informé de son absence.

En participant à une activité du CLAAP, votre enfant s'engage à suivre les règles et instructions du CLAAP et de son personnel. En cas de non-respect de ceci, votre enfant ou l'enfant sous votre responsabilité peut être exclu.e de l'activité, l'exclusion prend effet

CLAAP

CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE L'ANCIENNE POSTE

RUE MARIE-ANNE CALAME 5 - 2400 LE LOCLE – 032 933 85 20 – CLAAP@NE.CH



immédiatement sauf en cas d'activités en dehors de nos locaux, où nous nous engageons à raccompagner votre enfant au CLAAP dans tous les cas. Le CLAAP ne peut pas être tenu responsable en cas d'accident ou de dégâts si votre enfant ou l'enfant sous votre responsabilité n'a pas respecté les consignes. La carte membre est délivrée à votre enfant uniquement avec votre accord et votre signature.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à claap@ne.ch ou au 032 933 85 20.

Par ma signature j'autorise mon enfant ou l'enfant sous ma responsabilité à devenir membre du CLAAP

Date :

Signature

Commentaires ou informations :

(Allergie, régime alimentaire spécifique, autre)

Merci de retourner cette autorisation signée au **CLAAP** : Rue Marie-Anne-Calame 5, premier étage. Nous disposons également d'une boîte aux lettres au rez-de-chaussée du bâtiment, entrée est, où vous pouvez déposer ce formulaire.

Documents joints : Charte du CLAAP, flyer d'information sur nos prestations.



AFIN QUE CHACUN PUISSE SE SENTIR BIEN, PARTICIPER ET SE DIVERTIR SEREINEMENT, TOUTES CELLES ET CEUX QUI VIENNENT DANS LES LOCAUX ET PRENNENT PART AUX ACTIVITÉS DU CLAAP S'ENGAGENT À RESPECTER LES VALEURS ET LES POINTS DE LA CHARTE SUIVANTE:

LE RESPECT

Au CLAAP chacun s'engage à faire preuve de respect pour soi-même et pour les autres en veillant à son langage et à son comportement. De même, chacun respecte les lieux et le matériel qui est mis à disposition. Le respect représente une garantie du vivre ensemble et du bien-être d'un groupe.

LA SOLIDARITÉ ET LA TOLÉRANCE

Lors des activités du CLAAP, chacun veille à adopter une attitude d'ouverture d'esprit et de tolérance face aux autres, à leurs différents âges, genres, origines, manières de penser, préférences musicales et vestimentaires, habitudes, religions, sexualités, etc.

Le CLAAP encourage à adopter un esprit d'entraide et de soutien mutuel dans toutes ses activités et s'engage à favoriser le dialogue et l'échange permettant ainsi l'expression de chacun.

LE BIEN-ÊTRE ET LE PLAISIR

Le CLAAP est un lieu convivial où chacun peut se divertir, se détendre et exprimer sa créativité dans une ambiance agréable. L'équipe d'animation s'engage à proposer des activités saines et variées contribuant au bien-être et la cohésion sociale, de manière à encourager la participation de chacun à la vie du centre et en faveur de la jeunesse locloise.

POINTS DE RÈGLEMENT

- La fumée et l'alcool ainsi que les substances illicites sont interdits dans les locaux du CLAAP et dans le bâtiment de l'Ancienne Poste. Afin d'assurer la sécurité de tous nous n'accueillons pas quelqu'un qui serait sous l'emprise de psychotropes.
- Le CLAAP met une connexion internet à disposition. Chacun s'engage à en faire un usage responsable et selon les valeurs de la charte. L'équipe d'animation garde un droit de regard, éventuellement de suppression, sur les contenus consultés ou postés.
- Les règles spécifiques aux différents lieux ou activités doivent également être respectées.

Ma présence dans les locaux ainsi que ma participation aux activités du CLAAP signifient que j'ai lu et que j'accepte la charte et les différentes règles. En cas de non-respect de celles-ci l'équipe d'animation prendra les mesures qui s'imposent tout en privilégiant le dialogue et l'écoute.

